



**mouvement
écologique**

Traduit par deepl.com, version gratuite

Les fruits à l'école - toujours pas de promotion des fruits biologiques et régionaux !

L'appel d'offre annuelle du ministère de l'agriculture pour des fruits à l'école est de nouveau un échec !

En septembre de l'année dernière, l'appel d'offres du ministère de l'agriculture pour la distribution de fruits à l'école a fait parler d'elle. Cela s'explique en partie par le fait que le Mouvement Écologique, dans une déclaration publique, a attiré l'attention sur les nombreuses faiblesses de cet appel d'offres ("Fruits d'école - décalage intolérable entre l'aspiration et la réalité : dans le cas des fruits d'école, le Ministère de l'Agriculture ne s'appuie pas sur des critères écologiques et des aspects sanitaires, ni sur la production régionale et biologique !)

Dans le cadre de l'Appel d'offres pour la distribution de fruits à l'école, le ministère de l'Agriculture commande, comme on le sait, les fruits que les enfants et les jeunes de près de 400 écoles luxembourgeoises se voient offrir comme "casse-croûte sain" cinq jours par semaine.

Un an plus tard, on peut dire : rien n'a changé ! Le nouvel appel d'offres ne diffère que légèrement de l'ancien - les faiblesses décisives n'ont été éliminées d'aucune manière. Alors que le monde entier - et en théorie aussi le ministère de l'agriculture - parle de régionalisation, de promotion de l'agriculture biologique, de réduction de l'utilisation des pesticides, de lutte contre la perte des espèces et la crise de la biodiversité, le ministère agit "incrusté" dans de vieux schémas !

Encore pratiquement aucun critère écologique !

Les critères de base généraux du point de vue écologique concernant la culture des fruits ne figurent toujours pas dans l'appel d'offres (à l'exception d'une part minimale de 5 % de fruits biologiques et de bananes COMMERCE ÉQUITABLE).

De même, il n'existe pas de spécifications concernant l'utilisation autorisée des pesticides. Cependant, dans la culture des fruits en particulier, des quantités considérables de pesticides sont utilisées (*) ! Comment le ministère de l'agriculture entend-il promouvoir la mise en œuvre de son plan d'action sur les pesticides avec une réduction de 30 % des "Produits phytosanitaires" ou le

représenter de manière crédible, s'il ne fait même pas la moindre tentative pour réduire l'utilisation des pesticides dans ses propres appels d'offres ?

En outre, l'agriculture biologique continue d'être très négligée. Malgré toutes les promesses de porter l'agriculture biologique à 20% d'ici 2025, l'objectif pour les fruits biologiques dans l'appel d'offres est resté à un maigre 5% ! Exactement le même objectif qu'en 2019 ! Une véritable moquerie. Comment le ministère de l'agriculture peut-il promouvoir de manière crédible le plan d'action du PAN "Agriculture biologique" s'il ne s'attaque même pas à l'augmentation progressive de l'utilisation des produits biologiques ?

Ainsi, d'une part, le ministère soutient une culture qui est conjointement responsable pour la perte de la biodiversité, de l'extinction des espèces, du changement climatique, de la pollution de l'eau, etc. et il manque une fois de plus l'occasion de soutenir tous ces agriculteurs et acteurs très engagés pour le bien commun !

Un appel d'offres sans spécifications régionales !

Le critère de la régionalité, qui a gagné encore plus d'importance au cours des derniers mois de la crise COVID-19, est également très négligé dans les appels d'offres pour les fruits à l'école.

Il n'est pas exigé que certains produits proviennent de cultures régionales et la participation des petits producteurs à l'appel d'offres n'est pas facilitée. Ainsi, un seul fournisseur doit fournir TOUTES (plus de 300 !) les écoles primaires ! Le Land de Rhénanie-Palatinat montre qu'il existe une autre solution en divisant délibérément l'appel d'offres en plusieurs petits lots. Citation : "Afin de donner aux producteurs et aux détaillants alimentaires régionaux la possibilité de participer à nouveau à ce programme au cours de la prochaine année scolaire, l'appel d'offres reste divisé en 139 lots. Un lot comprend généralement 10 à 20 écoles et crèches dans une ville ou une commune associative". (**)

Le critère le plus important reste le seul prix !

Rien n'a changé dans la conséquence et aussi à la détermination absolument absurde suivante de la fiche de spécification :

Selon le cahier des charges, les candidats se voient attribuer des points en fonction de la mesure dans laquelle ils répondent à certains critères. Pour un lot, vous recevrez 150 points sur 200 points si vous soumettez l'offre la moins chère, pour un autre 150 sur 210 ... ! Pour les produits biologiques, un maximum de 20 ou 25 points seulement est attribué. Les points de production régionales avec de courtes distances de livraison ne sont même pas mentionnés. Et ce, malgré le fait que la loi sur les appels d'offres autorise une pondération différente ! Il est donc clair que le fournisseur le moins cher a les meilleures chances de remporter le marché ! Les produits de qualité qui vont au-delà de l'appel d'offres (biologiques et régionaux) sont les perdants !

Des spécifications strictes des quantités de livraison sont (encore) fixées pour l'ensemble de l'année. Cela ne permet pas d'ajuster le processus de maturation du fruit "objet". Si les pommes ou les poires locales ne sont pas encore mûres à la date de livraison requise, elles doivent être expédiées par bateau ou par avion depuis l'étranger. Si, en raison des conditions climatiques, elles sont mûres plus tôt que l'offre, le calendrier de livraison ne peut être adapté sans délai.

Mais il n'accepte pas seulement le gaspillage de la nourriture. Les conteneurs dans lesquels les fruits sont livrés **ne doivent pas** à priori être réutilisables (bien que des exceptions soient toujours possibles) ! Permettez-moi de citer l'article 22 : "*Les fruits et légumes sont emballés dans des emballages non réutilisables à moins que l'adjudicataire du lot A ou B n'exige l'emploi d'emballages réutilisables*" (en gras par le Mouvement écologique).

Comment peut-on en appeler sans cesse à la responsabilité du consommateur, si le gouvernement lui-même est irresponsable ?

Combien de fois devons-nous, en tant que consommateurs, écouter les politiciens nous dire que notre comportement de consommateur - en d'autres termes, ce que nous mettons dans notre panier, comment nous construisons nos maisons, comment nous nous déplaçons de A à B - influence directement l'économie ? Il est certes important que tous les consommateurs "fassent de leur mieux", mais il est bien plus efficace que l'État donne le bon exemple et améliore également le cadre juridique et financier du comportement écologique.

Les appels d'offres publics doivent avant tout soutenir les producteurs biologiques et écologiques ainsi que les producteurs régionaux

Le fait est que l'UE autorise explicitement que le prix ne soit pas nécessairement le facteur décisif dans les appels d'offres et n'interdit pas la fixation de critères de qualité ! Personne n'oblige le ministère de l'agriculture à publier un cahier des charges aussi problématique.

Et : on sait qu'il n'y a pas encore assez de producteurs de fruits au Luxembourg pour produire toute la quantité de fruits scolaires : Néanmoins : en 2019, il a en fait été promis que le pourcentage de produits biologiques et régionaux avec des critères de qualité serait progressivement augmenté ! Il n'y a aucune trace de cela dans ces spécifications !

C'est précisément la raison pour laquelle il serait si important de lancer des appels d'offres plus petits, de donner aux producteurs régionaux la possibilité de se porter candidats (si nécessaire conjointement au sein de la Grande Région) et d'introduire des règlements qui soutiennent ou obligent les fournisseurs à se concentrer davantage sur les produits biologiques et régionaux selon des critères de qualité (et non, comme c'est le cas actuellement, de les désavantager encore plus). Cela pourrait également créer les bases d'une valorisation de la fruiticulture au Luxembourg : tant en termes de création de valeur ajoutée économique, de création d'emplois régionaux ainsi que de la protection de la nature et du paysage.

Le fait que le ministère de l'agriculture ait une fois de plus laissé passer une autre année sans apporter la moindre amélioration est honteux et inacceptable !

(*) Sources : Article "Sammelklo wéinst Kritik u Pestizidasaz" sur www.meco.lu et "Sécurité alimentaire Grand-Duché de Luxembourg <https://securite-alimentaire.public.lu>".

(**) Source : <https://add.rlp.de/de/aktuelles/detail/news/News/detail/eu-schulobstprogramm-20202021-europaweite-ausschreibung-hat-begonnen/>